



Société anonyme au capital de 1 388 955 720,00 €
Siège social : 1, cours Ferdinand de Lesseps, F-92500 Rueil-Malmaison
552 037 806 RCS Nanterre
www.vinci.com

Assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire du 2 mai 2011 Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de VINCI sont invités à participer à l'Assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire de la Société qui se tiendra

**le lundi 2 mai 2011 à 15 heures,
salle Pleyel,
252, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 Paris.**

L'avis préalable à l'Assemblée générale mixte comprenant l'ordre du jour de l'Assemblée, le texte des résolutions soumises par le Conseil d'administration à l'approbation de l'Assemblée et les principales modalités de participation et de vote à l'Assemblée a été publié au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) en date du 25 mars 2011 ; l'avis de convocation a été publié au BALO en date du 11 avril 2011. Ces avis peuvent être consultés sur le site Internet de la Société www.vinci.com.

Les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires de la Société dans les conditions légales et réglementaires en vigueur. Les documents visés à l'article R225-73 du code de commerce seront consultables sur le site Internet de la Société www.vinci.com – rubrique Actionnaires – onglet Assemblée Générale.